CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197318** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2026**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 2005B129

Siret : 481 793 503 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 8209541

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000006637427904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000006637427904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : BROUCHIER ETANCHEITE

35 CHEMIN DE LA FERME
07150 VAGNAS

Téléphone : 09 63 53 63 40 **Fax :**

Portable : 06 14 85 65 89

Responsabilité légale :
BROUCHIER LAURENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : r.brouchier@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 198 262 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	6	06/12/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 13:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.